

ECRICOME PREPA 2024

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

OURO-BANG'NA

MAËLIS

Note de délibération : 20 / 20



Né(e) le

Nom

O U R O - B A N G ' N A

Prénom (s)

M A È L I S

20 / 20

ecricome

Épreuve: ESH

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 1 / 3

Numéro de table

 5 1

La France connaît un problème d'approvisionnement dans le secteur du médicament depuis plusieurs années. Ainsi, un plan de relocalisation a été mis en place dans l'objectif de baisser la dépendance de la production de médicaments, qui est actuellement détenue en majorité par l'Asie. Cette politique consiste à augmenter l'implantation d'usines en France dans le secteur des médicaments afin de faire ^{face} à cette délocalisation.

Ainsi, par délocalisation, on entend ici le fait produire à l'étranger dans l'objectif de bénéficier des avantages du marché. Il s'agit donc d'une stratégie élaborée par une firme afin d'externaliser sa production. On peut parler de "délocalisations" au pluriel car celles-ci peuvent prendre plusieurs formes notamment les IDE (investissement direct étranger) avec l'implantation des entreprises à l'étranger, mais aussi une participation d'une

entreprise ^{domestique} dans une entreprise étrangère dans son capital. La délocalisation est un phénomène relativement récent datant des années 70. BALDWIN établit trois découpages concernant l'évolution des échanges de la mondialisation à travers le temps : le premier découpage va jusqu'aux années 1870, où l'on consomme et l'on produit sur le même lieu ; le deuxième découpage a partie de 1870 jusqu'aux années 1980, où l'on dissocie le lieu de production du lieu de consommation grâce à l'évolution des moyens de transports ; et à partir des années 80, le troisième découpage avec une explosion de la dissociation du lieu de production et de consommation grâce à l'avancée des nouvelles technologies numériques.

Les récentes crises auxquelles nous faisons face comme la crise du Covid 19, mais également celle la guerre en Ukraine impactent fortement le fonctionnement de la mondialisation et pose alors la question de la relocalisation.

Il importe donc de se demander pourquoi lutter contre les délocalisations et

sous quelles formes?

Si les délocalisations constituent un problème préoccupant auquel nous devons lutter en définissant clairement un périmètre de relocalisation (I), cette lutte peut se heurter à des limites auxquels nous devons faire face en redéfinissant les échelons des politiques mises en place (II).

*

*

*

Il s'agit de lutter contre les délocalisations en définissant un périmètre de relocalisation devant être ciblé dans sur les biens vulnérables afin de restaurer la souveraineté en cas de crises (A), sur des secteurs stratégiques afin d'améliorer la compétitivité (B), mais aussi des secteurs pour répondre aux enjeux environnementaux (C).

*

Tout d'abord, il faut lutter contre les délocalisations afin de restaurer la souveraineté des Etats en cas de crise. En effet, la crise du Covid 19 a été un révélateur pour la France concernant sa capacité à produire des biens essentiels. Ainsi, les biens dans le secteur médical ~~et~~ comme par exemple les masques mais aussi les médicaments sont produits en grande majorité en Chine, et la crise nous a montré une très grande dépendance

~~de la France~~ à la Chine. L'objectif est donc de relocaliser ces biens afin de résister à une prochaine crise, et réduire la dépendance à d'autres pays. Ainsi, dans le trilemme de RODRICK, il s'agit alors de mettre de côté la mondialisation afin d'aller vers les pôles de souveraineté et de démocratie. Dans ce cas, la lutte contre les délocalisations passent donc par la souveraineté d'un Etat.

Ensuite, la lutte contre les délocalisations va permettre de réindustrialiser certains secteurs stratégiques nécessaires à la compétitivité. En effet, les secteurs de l'automobile sont des secteurs clés nécessitant une relocalisation. Ainsi, ARTUS dans La France sans ses usines dénonce le fait que la France a trop délocalisé, ce qui nuit à sa compétitivité. Par exemple, l'entreprise Renault voit son nombre de production de voiture sur le sol français ^{diminuer} depuis 2004, en externalisant la production dans des pays de l'Europe de l'Est tel que la Roumanie. Il est donc nécessaire de relocaliser ce secteur car ce dernier est déterminant dans la compétitivité mais aussi dans l'innovation. Le cas de la France se révèle inquiétant car cette baisse de compétitivité se voit à ^{travers} sa balance commerciale déficitaire, alors que l'Allemagne au contraire a un excédant.

Enfin, il s'agit de lutter contre les délocali-



Né(e) le

Nom

O U R O - B A N G I N A

Prénom (s)

M A È L I S

20 / 20



Épreuve : ESH

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 1 / 2 / 3

Numéro de table

5 1

sations dans des secteurs permettant ^{de} répondre aux enjeux environnementaux. En effet, l'essor de la mondialisation sur les échanges commerciaux contribue à la hausse des émissions carbone nuisant à l'environnement. Ainsi, lutter contre les délocalisations va permettre de baisser la circulation des produits dans le monde et ainsi limiter la pollution. ~~Par exemple, les panneaux photovoltaïques pourraient être un bien qui pourrait~~ De plus, il s'agit également d'innover dans la production soutenable afin de répondre aux enjeux climatiques. Par exemple, le développement de la production des panneaux photovoltaïques vont permettre de limiter les dégâts environnementaux, mais aussi de développer un nouveau secteur de production durable pour faire face à la délocalisation.

Si la lutte contre les délocalisations est nécessaire *

pour répondre aux enjeux climatiques et pour restaurer la souveraineté, celle-ci peut se heurter à des limites.

*

*

*

La lutte contre les délocalisations peut se heurter à des limites - auquel nous devons faire face en redéfinissant les politiques adaptées (A), et en ~~repens~~ repensant l'échelon à l'intérieure des firmes (B), et les échelons nationaux et régionaux pour mener des politiques (C).

*

Tout d'abord, les politiques de relocalisations peuvent se heurter à des contraintes auxquelles nous devons faire face en repensant les instruments. Par exemple la politique de l'IRA (Inflation Reduction Act) menée par Biden soulève des questions, même si celle-ci paraît très ambitieuse. En effet, celle-ci vise à atteindre trois objectifs tel que la réduction de l'impact environnemental, la souveraineté, et la réindustrialisation. Cependant, Biden a décidé de mener cette politique en étant protectionniste. La règle de contenu local qui

stipule qu'un pays peut produire à l'intérieur de son pays en ne faisant pas appel aux producteurs étrangers est contraignante. En effet, celle-ci est considérée comme une distorsion par l'OMC car cela peut discriminer les producteurs étrangers. Il s'agit alors de mener cette politique en limitant les pratiques anti-concurrentielles, mais aussi en suivant la règle de TIMBERGEN: en atteignant un objectif avec un instrument. Ainsi, pour lutter contre restaurer la souveraineté, ce dernier peut mettre en place une politique industrielle favorable à la concurrence, et utiliser le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pour lutter contre le changement climatique. Une bonne politique avec des instruments adaptés permettent ainsi de lutter au mieux contre les délocalisations.

Ensuite, les contraintes de gouvernance de la firme peuvent empêcher la lutte contre les délocalisations. En effet, la gouvernance de la firme détermine le périmètre d'action de celle-ci. Selon P.Y. GOMEZ, une gouvernance optimale peut être une politique pour lutter contre la désindustrialisation, et ainsi la délocalisation. En comparant le cas de la gouvernance des firmes françaises et allemande, on peut comprendre les obstacles de la relocalisation en France.

Contrairement à l'Allemagne qui suit une gouvernance dualiste, la France entretient une gouvernance moniste c'est à dire que le pouvoir d'exécution est assuré par une même personne. Cela contribue donc à favoriser les intérêts des actionnaires contrairement à ceux des travailleurs. Il s'agit alors de repenser la gouvernance de la firme française en établissant un système de ~~pot~~ codétermination comme en Allemagne. Par exemple, la loi Pacte mise en place en 2019 vise à intégrer au minimum deux salariés dans le conseil d'administration. La gouvernance de la firme est donc primordial pour lutter contre les délocalisations car une bonne gestion de celle-ci ~~empêche les intérêts des actionnaires qui seraient tentés de~~ permet de favoriser les intérêts des travailleurs et ainsi de garder des emplois sur le territoire.

Enfin, il s'agit de ~~repenser~~ repenser l'échelon sur lequel la politique de relocalisation doit être menée. En effet, à l'échelon européen, on remarque que l'on a pas une politique uniforme pour favoriser la relocalisation, ce qui empêche la lutte contre les délocalisations. Ainsi, WARLOUËT souligne que dans le ~~triptique~~ trilemme "Europe libérale", "Europe



Né(e) le

Nom

QURU-BANG'NA

Prénom (s)

MAËLIS

20 / 20



Épreuve: ESH

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille /

Numéro de table

sociale", et "Europe mercantiliste", l'Europe a eu tendance à privilégier plus le marché plutôt que la puissance. Le problème est que l'Europe n'a pas une politique néo-mercantiliste unifiée mais plusieurs politiques, ce qui nuit donc à sa puissance. Il s'agit alors de mener une politique commerciale stratégique à l'échelon européen pour lutter contre les délocalisations.

On peut représenter cela avec le dilemme du prisonnier inspiré de la théorie de jeux pour illustrer la stratégie de Airbus et de Boeing dans le secteur de l'aéronautique.

1^{er} cas lorsque Airbus n'a pas de subvention et est dominé par Boeing:

	Produire	ne pas produire
Boeing		
Produire	-5 ; -5	100 ; 0
ne pas produire	0 ; 100	0 ; 0

Dans ce cas, Airbus ne peut pas se présenter sur le marché car elle risque de faire des pertes quelque soit son choix. Ainsi, en mettant en place ^{une subvention} pour Airbus, cela lui permettra de s'insérer sur le marché.

2^e cas où Airbus bénéficie d'une subvention:

Airbus \ Boeing	Produire	Pas produire
Produire	-5 ; 5	100 ; 0
Pas produire	0 ; 100	0 ; 0

Ainsi, dans ce cas quelque soit la stratégie de Boeing, Airbus est sûr de faire des bénéfices. On peut ainsi établir une politique similaire à l'échelon européen dans le cadre de la souveraineté numérique. En effet, l'Europe ne possède pas de ~~deux~~ deux numérique et est dominée par les États-Unis. Cela va donc permettre de lutter contre les délocalisations à l'échelon européen et de fonder une puissance mercantiliste.

*

*

*

Pour conclure, on peut dire qu'il est nécessaire de lutter contre les délocalisations qui se révèlent de plus en plus contraignante face à la multiplicité des crises et au changement climatique. L'enjeu majeur de cette politique n'est pas de relocaliser tout ce qui était délocalisé, mais de sélectionner un périmètre de relocalisation qui permettra d'atteindre la souveraineté des États et de limiter leur dépendance lors de crises majeures.

Il s'agit alors, à l'instar de MERTON de repenser nos buts socialement valorisés en mettant de côté la relocalisation de secteurs non-essentiels et en précisant des secteurs d'avenir nécessaires aux enjeux de demain.